

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	17 ^{ème}
Nom de site	P.DEMOURS Bis	Numéro	7510045515
Adresse du site	155, rue de Courcelles	Hauteur	R+7 (29m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 4G		
Complément d'info	2 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	08/11/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	12/11/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	08/12/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne- relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes sur un nouveau site pour la 4G (fréquences, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), orientées vers les azimuts 140° et 335°.		
Distance des ouvrants	Fenêtre à 0.5 (velux) et 5.30m de l'antenne	Vis-à-vis (25m)	R+7 (29m)
Estimation	4G: 140° < 3V/m - 335° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	4G : 27.72m		

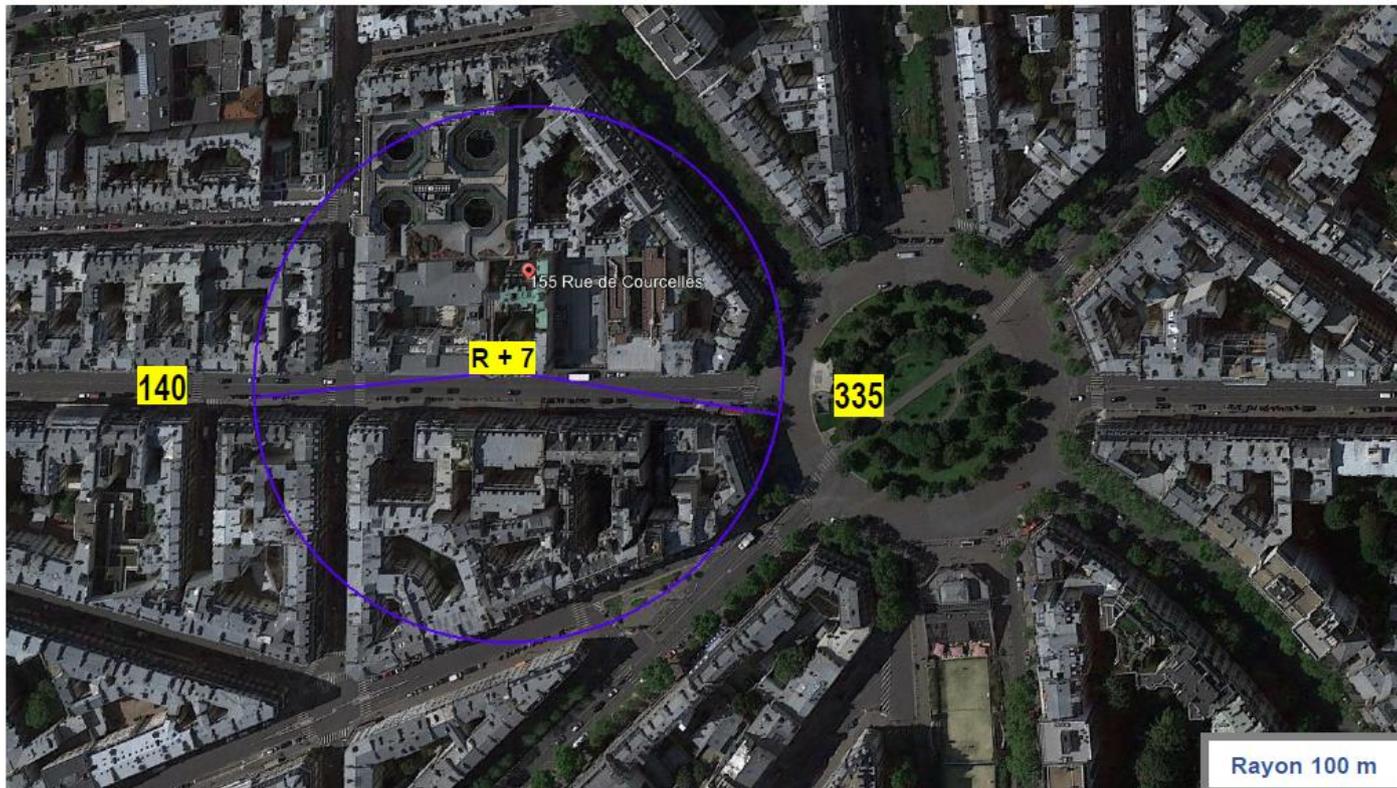
Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 2 petites antennes fixées de chaque côté de la cheminée sur la terrasse du bâtiment
Zone technique	La zone technique sera dans un local situé à l'intérieur du bâtiment

Date :
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

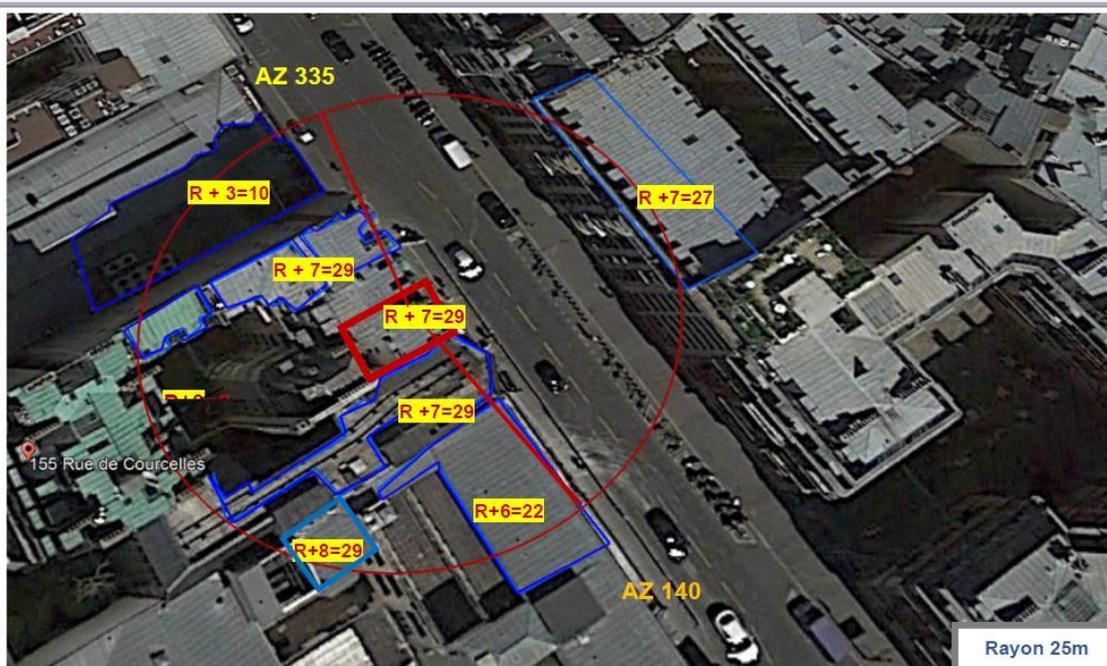
Avis Mairie d'arrondissement :	
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



Pas d'établissement particulier dans les 100m

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G - Faisceau fixe
❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris *entre 0 et 1 V/m*.

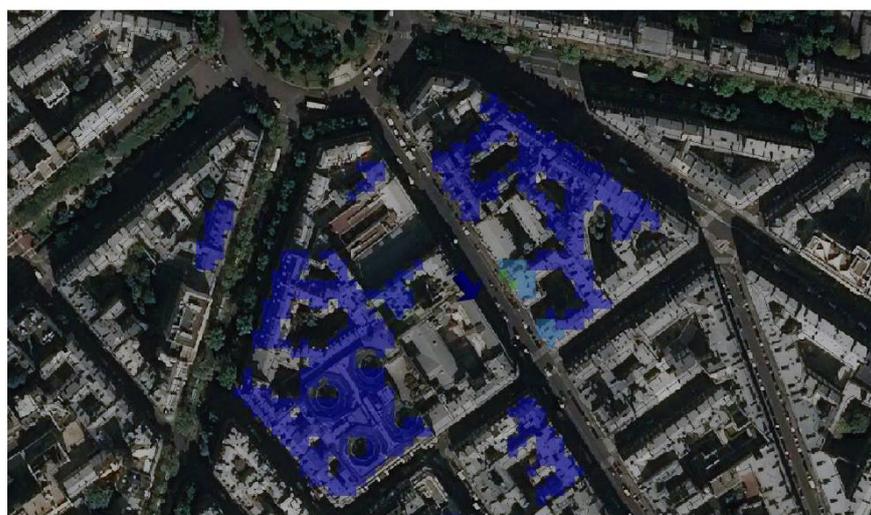
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 140°	Azimut 335°
Niveau Maximal	<i>entre 2 et 3 V/m</i>	<i>entre 2 et 3 V/m</i>
Hauteur	<i>26.5 m</i>	<i>26.5 m</i>

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 335°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 26.5 m .


Légende


Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 26.5 m .


Légende


SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

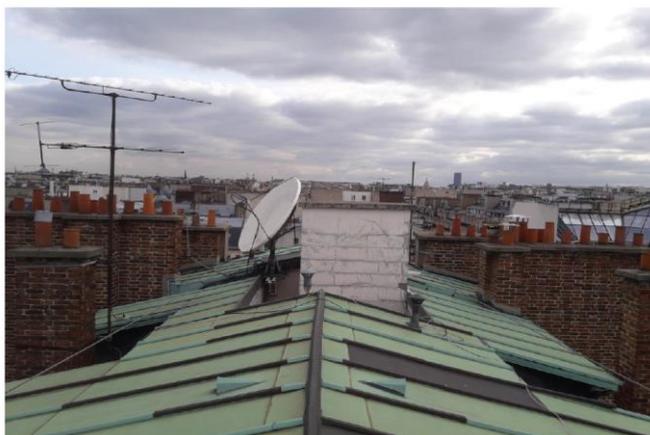


Etat Projeté :



Vue des Azimuts

Azimet 140°



Azimet 335°

